

COMMUNIQUÉ DE PRESSE – 6 octobre 2026

Le réseau coopératif d'autopartage Citiz choisit une nouvelle direction

Réunis en Conseil d'administration de la coopérative nationale France Autopartage le 30 septembre 2026, les dirigeants du réseau Citiz ont renouvelé à leur présidence Claire Lambert et nommé Jean-François Virot Daub à la direction générale. Le duo promet de poursuivre la dynamique et de porter le regard vers l'avenir, toujours au service du développement de l'autopartage et des services rendus aux opérateurs locaux du réseau Citiz.

Avec une expérience de 18 ans dans l'autopartage, Jean-François Virot Daub était depuis 2017 directeur général de la société coopérative Auto'trement, qui gère l'autopartage Citiz dans la région Grand Est. L'Alsacien de 44 ans est également depuis 2024 porte-parole du Réseau Citiz au niveau national. Il est par ailleurs Président du Centre des Jeunes Dirigeants (CJD) de Strasbourg depuis 2025.

Il prend aujourd'hui la tête de France Autopartage, coopérative fondée en 2002 par les pionniers de l'autopartage en France, basée à Strasbourg et qui compte 25 salarié-es au service des 15 opérateurs locaux d'autopartage du réseau Citiz (totalisant 260 salarié-es).

Le nouveau dirigeant aura notamment pour mission d'accompagner le déploiement de l'autopartage Citiz dans toute la France, et de mener les projets d'innovation et les services développés par l'entreprise, avec des défis majeurs liés au développement rapide dans les territoires ou encore à l'électrification des flottes.



« Je suis très heureux de poursuivre mon action pour développer l'autopartage au niveau national. Citiz est en pleine mutation et porté par une activité plus soutenue que jamais. La crise du pouvoir d'achat, renforcée par l'explosion du coût de la voiture (carburant et achat), et la crise climatique nous obligent à poursuivre nos actions en faveur d'une mobilité accessible et performante, et à réduire ses impacts. Les territoires de toutes tailles nous sollicitent, le ministre des Transports porte l'ambition de multiplier par 5 le nombre de voitures partagées et la Région Île-de-France souhaite relancer massivement l'autopartage. Il s'agit pour nous d'être au rendez-vous des attentes des territoires et des citoyens, c'est ce que nous nous efforçons de faire depuis plus de 25 ans. »

Jean-François Virot Daub, nouveau directeur de France Autopartage
– Photo Christophe Urbain – Citiz

La Présidente du Conseil d'Administration, Claire Lambert, elle-même directrice générale de Citiz Hauts-de-France, a tenu à remercier Marie Schlichtig, à qui Jean-François Virot Daub succède à la direction générale :

« Au nom du Conseil d'administration, je remercie sincèrement Marie Schlichtig pour le travail efficace et précieux effectué depuis 2 ans dans une phase de changements multiples. Aujourd'hui cette nouvelle direction marque une volonté commune d'orienter nos moyens et services aux ambitions de développement du Réseau Citiz ».

À propos de France Autopartage et du Réseau Citiz

Fondée en 2002, France Autopartage est une coopérative créée par les pionniers de l'autopartage en France (groupes d'habitants de Marseille, Lyon, Grenoble et Strasbourg). Ensemble, ils forment un réseau de mutualisation et de collaboration, qui prendra le nom de « Réseau Citiz » avec l'adoption de la marque commune en 2013.

Aujourd'hui présent dans plus de 280 communes et 130 gares dans toute la France, le service d'autopartage Citiz met à disposition près de 2 800 véhicules en libre-service, accessibles 24h/24 pour une heure, un jour ou plus. Grâce à l'application mobile ou via le site web, les utilisateurs peuvent réserver des véhicules pour des durées variables, avec des tarifs incluant l'assurance et le carburant.

Photo Christophe Urbain – Citiz



Fort de plus de 20 ans d'expérience et d'un solide ancrage territorial, le réseau Citiz rassemble près de 130 000 utilisateurs. Ce service d'utilité publique est une alternative utile et pratique à la voiture individuelle et s'inscrit comme un acteur majeur dans la promotion d'une mobilité plus durable, en complément des transports collectifs, du vélo et de la marche. Il contribue à la réduction de l'empreinte carbone et de la place de la voiture dans les villes, tout en préservant le pouvoir d'achat des ménages.

France Autopartage, basée à Strasbourg et comptant 25 salarié-es, a pour mission de mutualiser les services communs et d'accompagner la pérennisation des opérateurs locaux du Réseau Citiz. Organisée sous forme de coopérative de consommation, France Autopartage a développé et gère le système technique (logiciel de réservation et facturation, ordinateurs de bord, applications mobile...), qui permet notamment qu'un compte client dans l'un des services locaux accède à toutes les voitures du réseau.

L'entreprise gère également d'autres services mutualisés :

- La marque Citiz et ses outils de communication,
- Une centrale d'appel 24h/24 pour les utilisateurs finaux,
- Un partenariat avec la Macif pour l'assurance,
- Des prestations administratives et de gestion de data,
- Des achats groupés, notamment pour les véhicules.

Contact presse

Joël STEFFEN – Responsable de la marque : 06 11 09 65 86, j.steffen@citiz.fr